

Conseil d'établissement

École Jacques-Cartier—Saint-Denys-Garneau

Procès-verbal

Convocation à la **Séance ordinaire du 14 octobre 2025, 19 h 00**

Local 118 du pavillon de l'école Saint-Denys-Garneau

No	Sujet
1	<p><b>Mot de bienvenue, présentation des membres et vérification du quorum</b></p> <p>Marie-Ève Magnan (enseignante au 3<sup>e</sup> cycle) Nancy Ringuette (enseignante au secondaire) Jean-François Bédard (parent) Jessica Picard (parent) Laurence Sanscartier-Viau (parent) Mathieu Perron (service de garde) Pier-Ann Malenfant (soutien) Caroline Bessette (parent) Sarah Cochrane (parent) Julie Lanthier (substitut) Vanessa Castonguay (substitut) Maria Boucher (soutien) Cynthia Lépine (enseignante 1<sup>er</sup> cycle)</p> <p><b>Direction</b></p> <p>Jean-Sébastien Chouinard (directeur) Vickie Thibault (directrice adjointe)</p> <p>Monsieur Chouinard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et mentionne qu'il y a quorum.</p>
2	<p><b>Nomination d'un(e) secrétaire de réunion</b></p> <p>Madame Jessica Picard accepte le mandat de secrétaire de réunion.</p>
3	<p><b>Élection du membre manquant et d'un substitut</b></p> <p>Chacun des membres se présente à tour de rôle.</p> <p>Madame Sarah Cochrane est élue membre parent et mesdames Julie Lanthier et Vanessa Castonguay sont élues respectivement substitués.</p>

<p>4</p>	<p><b>Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement et du représentant au comité de parents</b></p> <p><u>Élection à la présidence</u></p> <p>Monsieur Chouinard demande s'il y a des volontaires à la présidence. Il mentionne que seulement les membres parmi les parents peuvent se présenter et il explique le rôle du président du C.É., de même que le processus d'élection.</p> <p>Madame Sanscartier-Viau est proposée par Mme Boisvert à la présidence du conseil d'établissement. Madame Sanscartier-Viau accepte la proposition.</p> <p>Madame Sanscartier-Viau propose Mme Picard à la présidence. Mme Picard décline la proposition.</p> <p>Madame Sanscartier-Viau propose Mme Bessette à la présidence. Mme Bessette décline la proposition.</p> <p>Madame Sanscartier-Viau est élue par acclamation au poste de la présidence.</p> <p><u>Élection à la vice-présidence</u></p> <p>Madame Sanscartier-Viau propose Mme Boisvert à la vice-présidence du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Boisvert est élue par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement.</p> <p><u>Représentant au comité de parents</u></p> <p>Pour avoir un membre parent au comité de parents, les membres proposent que mesdames Sarah Cochrane (parent) et Vanessa Castonguay (substitut) échangent leur place sur le C.É.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Bessette d'accepter que Mme Vanessa Castonguay prenne le poste de membre parent, en remplacement de Mme Sarah qui sera substitut, afin de pouvoir être la représentante de l'école au comité de parent.</p>
<p>4</p>	<p><b>Questions du public</b> Il n'y a aucune question du public.</p>

5	<p><b>Lecture et acceptation de l'ordre du jour</b> Madame Sanscartier-Viau fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Malenfant d'accepter l'ordre du jour.</p>
6	<p><b>Lecture, suivis et acceptation du procès-verbal du C.É. de juin 2025</b> Madame Sanscartier-Viau fait la lecture en abrégé du procès-verbal.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Ringuette d'accepter le procès-verbal.</p>
<b>CONSULTATION/DÉCISION</b>	
7	<p><b>Règles de régie interne</b></p> <p>M. Chouinard souhaite ramener à 5 jours ouvrables le délai de transmission des documents pertinents transmis aux membres du C.É., au lieu des 10 jours ouvrables, au point 3.1 des règles de régie interne.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Castonguay d'accepter les règles de régie interne.</p>
8	<p><b>Calendrier des réunions du C.É.</b> Les dates proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 octobre 2025;</li> <li>● 25 novembre 2025;</li> <li>● 3 février 2026;</li> <li>● 17 mars 2026;</li> <li>● 14 avril 2026</li> <li>● 12 mai 2026;</li> <li>● 16 juin 2026.</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Bessette d'accepter le calendrier 2025-2026 des réunions du C.É.</p>
9	<p><b>Déclaration du conflit d'intérêts</b> Monsieur Chouinard explique le document aux membres. Le document est signé sur place et remis à la direction.</p>
10	<p><b>Sorties éducatives et résolution pour autoriser les sorties</b></p> <p><u>Sorties éducatives</u> Monsieur Chouinard distribue le calendrier des sorties éducatives et explique qu'il reste certains montants à confirmer en raison des coupures dans le financement du réseau scolaire. Les enseignants expliquent le choix des sorties par niveau et indiquent que les coûts de transport ont augmenté.</p>

	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Picard d'approuver les sorties éducatives pour l'année scolaire 2025-2026, sauf pour la 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année puisqu'il manquait des informations au calendrier.</p> <p><u>Activités gratuites</u> Monsieur Chouinard propose de préapprouver toutes les sorties gratuites ou à peu de frais qui peuvent s'ajouter en cours d'année.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Castonguay de préapprouver toutes les sorties gratuites ou à peu de frais qui peuvent s'ajouter en cours d'année.</p>
<p><b>11</b></p>	<p><b>Campagnes de financement</b></p> <p><u>3<sup>e</sup> cycle</u> Madame Magnan présente deux campagnes de financement pour les élèves de 6<sup>e</sup> année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les recettes en pot (à confirmer);</li> <li>• Les fromages Alexis de Portneuf.</li> </ul> <p>Mme Magnan mentionne qu'ils vont aussi regarder pour la possibilité de vendre des épices en remplacement des recettes en pot.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Boisvert d'accepter ces deux campagnes de financement pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.</p> <p><u>Préscolaire</u> Monsieur Chouinard présente le projet de fabrique de lutins du préscolaire 4 ans et 5 ans.</p> <p>Il présente également le projet de madame Anne (plantation de graines).</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Magnan d'accepter ces projets pour les élèves du préscolaire.</p>
<p><b>12</b></p>	<p><b>Modification d'une résolution</b></p> <p>Monsieur Chouinard propose que l'argent amassé à la course des Braves (2 218,02\$) puisse servir pour l'achat de casquettes et de gourdes pour les Braves du mois.</p> <p>Les membres du C.É souhaitent obtenir plus de précision sur les coûts des casquettes et de gourdes pour les Braves du mois.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par monsieur Bédard d'accepter que cet argent soit réservé pour les Braves du mois.</p>
<p><b>12.1</b></p>	<p><b>Équipement sportif</b></p>

	<p>Monsieur Bédard aimerait que les frais pour les équipements sportifs, par exemple l'uniforme, soient facturés aux parents lors de l'inscription de leur enfant à une activité sportive.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Magnan d'accepter que les frais pour les équipements sportifs soient facturés aux parents lors de l'inscription de leur enfant à une activité sportive.</p>
<b>INFORMATIONS</b>	
<b>13</b>	<p><b>Classe extérieure</b></p> <p>Monsieur Chouinard dit que toute la structure extérieure est complétée. Il va seulement manquer le mobilier de la classe extérieure.</p>
<b>CONCLUSION</b>	
<b>14</b>	<p><b>Mot de la représentante au comité de parents</b></p> <p>Il n'y a aucun mot de la représentante du comité de parents.</p>
<b>15</b>	<p><b>Mot de l'OPP</b></p> <p>La première rencontre se tiendra la semaine prochaine.</p>
<b>16</b>	<p><b>Mot des membres de la communauté</b></p> <p>Il n'y a aucun membre de la communauté au C.É du 14 octobre 2025, mais madame Thibault en profite pour mentionner que le bénévolat de l'école au rodéo a permis d'amasser près de 10 600 \$.</p>
<b>17</b>	<p><b>Mot du service de garde</b></p> <p>M. Perron mentionne une belle première journée pédagogique avec des jeux gonflables, le 15 septembre dernier. Les élèves qui ont fréquenté le service de garde étaient contents.</p> <p>Il souligne que le tarif du service de garde doit être augmenté à 16,55 \$ pour les journées pédagogiques, en raison des restrictions budgétaires. Il faudra donc modifier le document de règles de régie interne en conséquence pour y inscrire le nouveau montant.</p> <p>Il précise qu'il devra s'y prendre autrement l'an prochain, car il y a eu beaucoup de modifications de fréquentation au service de garde.</p> <p>M. Perron souligne qu'il y a 400 états de compte sur 600 qui ne sont pas payés présentement, malgré plusieurs communications à cet effet.</p>
<b>18</b>	<p><b>Mot de la présidence</b></p> <p>Madame Sanscartier-Viau remercie les membres du C.É.</p>

<b>19</b>	<b>Mot de la direction</b> Monsieur Chouinard remercie à son tour les membres du C.É.
<b>20</b>	<b>Fermeture de la rencontre</b> <b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Picard de lever la séance à 20 h 58.